



Écarter, pour protéger

Vous trouverez dans ce n° 482 de *Prescrire* (décembre 2023) l'édition 2024 du bilan annuel "**Pour mieux soigner, des médicaments à écarter**".

Alors que la pression commerciale et publicitaire des firmes pharmaceutiques est parfois très forte, le repérage des médicaments plus dangereux qu'utiles, tout au long de l'année, est un des services rendus par l'équipe Prescrire, dans l'intérêt des patients. L'indépendance de *Prescrire* lui assure la liberté indispensable pour procéder à une telle analyse et formuler ses conclusions avec fiabilité et clarté. Rappelons que *Prescrire* est financée intégralement par ses abonnés, sans ressources émanant d'annonceurs.

Ce bilan (lire p. 934-945) vient en appui au travail des soignants qui participent à un meilleur usage des médicaments. Pour chaque médicament à écarter, le bilan rappelle les arguments pour le faire, ce qui permet d'informer les patients et d'échanger, le cas échéant, avec d'autres professionnels de santé. Le texte rappelle les traitements de premier choix dans de nombreuses situations, ainsi que les alternatives.

Au-delà de ce bilan annuel, la lecture de *Prescrire* et les informations disponibles dans l'**Application** permettent de construire tout au long de l'année de meilleures décisions de soins. Et avec le **Guide Prescrire**, les abonnés disposent d'un outil pratique et actualisé qui aide à choisir le traitement le plus adapté en quelques clics seulement, dans de nombreuses situations courantes.

FAITES DÉCOUVRIR PRESCRIRE À VOTRE ENTOURAGE



Parrainez et profitez de 36 € de réduction chacun, vous et votre filleul, grâce à l'encart joint à ce numéro